Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2021

Projet Maison France Service : protocole d'accord de transfert avec la Poste

Dans le cadre du programme Maison France Service, le réseau La Poste a proposé à la commune d'Ardentes de s'engager avec elle dans un projet de Maison France Service. La commune va mettre un local en partie aménagé et la Poste s'engagera à prendre à sa charge le complément des travaux d'aménagement et le fonctionnement. Le conseil municipal a approuvé le protocole d'accord à intervenir concernant cette opération.

Règlements

Le conseil municipal approuve

- le règlement intérieur du gymnase ALEREA
- le règlement intérieur du gymnase des Grands Buissons
- le règlement de location et d'utilisation des salles AGORA
- le règlement intérieur maison des associations
- le règlement d'utilisation des bâtiments communaux
- le règlement d'utilisation des panneaux lumineux
- la charte d'utilisation des supports numériques d'information

RASED: demande exceptionnelle

Le conseil municipal accepte de participer à l'acquisition de matériel informatique pour le RASED.

Pour le Maire absent, Le 1^{er} adjoint,

Jacky PD